

# Procès-verbal du conseil d'administration du C.C.A.S

11 OCTOBRE 2024



L'an deux mil vingt-quatre, le onze octobre à douze heures trente, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Norbert SAMAMA, Président du C.C.A.S., le Conseil d'Administration légalement convoqué.

Présents : M. Norbert SAMAMA, Mme Marion LALOUE, Mme Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT, Mme Christine MAITZNER, Mme Katherine LE FOLL, Mme MICHEL Ginette, M. Nicolas PALLIER, Mme Evelyne IZARN, M. LOMBARD Jean-Pierre, M. Raphaël THIOILLIER, M. Jean DUROCHER.

Excusés : M. Hervé HOGOMMAT, Mme Réjane DOUNONT donne pouvoir à Mme Marion LALOUE, M. Jérôme PERRON donne pouvoir à M. Raphaël THIOILLIER.

Absents : M. Thibaut GUYONNET DUPERAT.

---

## ORDRE du JOUR

### EHPAD

1-Annulation de la délibération d'attribution de la prime grand âge du personnel soignant du 13 novembre 2020

### CCAS

1 - Convention triennale d'objectifs et de partenariats 2025-2027 entre le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville du Pouliguen et le CLIC Eclair'âge

2- Attribution de l'allocation chauffage 2024

Ouverture de la séance.

Monsieur Le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des administrateurs.

Excusés : M. Hervé HOGOMMAT, Mme Réjane DOUNONT donne pouvoir à Mme Marion LALOUE, M. Jérôme PERRON donne pouvoir à M. Raphaël THIOLLIER.

Absents : M. Thibaut GUYONNET DUPERAT.

Nombre d'administrateurs en exercice : 15 Membres Présents : 11 Ayant donné procuration : 2 Nombre de Votants : 13
---

**Approbation des procès-verbaux des 29 mars 2024, 19 avril 2024 et 28 juin 2024.**

**EHPAD**

**1 – Annulation de la délibération d'attribution de la prime grand âge du personnel soignant du 13 novembre 2020**

Lecture de la délibération par son rapporteur, M. Norbert SAMAMA. (voir délibération)

Délibération adoptée à l'unanimité.

**CCAS**

**1 – Convention triennale d'objectifs et de partenariats 2025-2027 entre le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville du Pouliguen et le CLIC Eclair'âge**

Lecture de la délibération par son rapporteur, M. Raphaël THIOLLIER. (voir délibération)

M. Raphaël THIOLLIER ne prend pas part au vote compte tenu de ses fonctions au sein du Conseil d'Administration du CLIC.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## 2 – Attribution de l'allocation chauffage

Lecture de la délibération par son rapporteur, M. Raphaël THIOILLIER. (voir délibération)

Délibération adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant clos la séance est levée à 13 h 34.

Le Maire,  
Président du CCAS,  
Norbert SAMAMA

